

MAIRIE DE SOPPE-LE-BAS
1 rue de Guewenheim
68780 SOPPE-LE-BAS



Soppe au fil de l'info n°4 !

Téléphone : 03 89 26 90 68
Mail : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net
Internet : www.soppe-le-bas.fr
Facebook : commune de Soppe le Bas

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 17h00 à 19h00
Mercredi : de 08h30 à 11h30
Vendredi : de 10h00 à 12h00
Permanence **du maire et des adjoints sur rendez-vous**

Dépôt légal : 15 septembre 2021
Directeur de publication : Jean-Julien WEISS
Responsable communication : Brigitte WALTER
Imprimé par : Doller Graphiques
Ne pas jeter sur la voie publique



L'automne raconte à la terre les feuilles qu'elle a prêtées à l'été !

Georg Christophe Lichtenberg



« L'automne est un deuxième printemps
ou chaque feuille est une fleur »

Albert Camus



Rappel déchèterie mobile

La déchèterie mobile stationnera à Soppe-Le-Bas sur le parking de l'ancienne mairie,
le lundi 18 octobre de 16h00 à 19h00 et le mardi 28 décembre de 12h00 à 15h00.





Carte et bulletins de vigilance

La carte de vigilance présente pour chaque département le niveau de danger lié aux conditions météorologiques prévues ou en cours et, selon la situation, la nature des phénomènes attendus, leur localisation, leur durée prévue, les conseils de comportements associés...

La fréquence de mise à jour

La carte est **actualisée deux fois par jour**, à 6h et 16h. Les informations présentées sont valables pour les prochaines 24 heures, dans la mesure du possible : certains phénomènes ne peuvent pas être anticipés avec un tel préavis (intensité ou localisation).

En cas d'évolution rapide du phénomène, des **mises à jour complémentaires** peuvent être réalisées à mesure que les prévisions se précisent. La date et l'heure d'actualisation figurent toujours en haut à droite de la carte.

Les couleurs de vigilance

Vert, jaune, orange, rouge : quatre couleurs pour traduire le **niveau de danger** que peut représenter sur un département un phénomène météorologique (ou hydrologique dans le cas des inondations).

Cet indicateur général ne renseigne pas sur le type de phénomène attendu ni sur les conditions locales (quelles sont les zones à risque potentiel). Pour le savoir :

- en vigilance jaune, consultez les prévisions météorologiques
- en vigilance orange ou rouge, regardez quel pictogramme est associé à votre département et consultez les bulletins de suivi accompagnant la carte

Les phénomènes pris en compte

Sept pictogrammes au total représentent les phénomènes suivants :

- **Vent violent** : on parle de vent violent lorsqu'il peut générer un danger
- **Orages** : la vigilance concerne les phénomènes pouvant être associés à l'orage, à savoir la foudre, les pluies intenses, la grêle et/ou les vents violents
- **Pluie-inondation** : le danger peut être représenté soit par les précipitations, soit par leurs conséquences que sont les crues, soit par les deux phénomènes à la fois
- **Neige-verglas** : là aussi, le risque peut émaner de l'un ou l'autre des phénomènes, voire des deux
- **Grand froid** : les risques pour la santé sont estimés par rapport à la température telle qu'elle est ressentie par un individu (obtenue en croisant la température réelle de l'air avec la vitesse du vent)
- **Canicule** : vigilance établie selon des seuils de températures au-delà desquelles la chaleur peut avoir des conséquences sur la santé
- **Avalanches** (1er novembre au 15 juin) : en référence à l'échelle européenne du risque avalanche comprenant 5 indices et calculé selon l'évolution prévue du manteau neigeux en fonction de son état et des prévisions météorologiques

Quelle attention pour quel niveau de vigilance ?

Niveau de vigilance	Comportement attendu	Actions requises	Dangerosité du phénomène prévu
ROUGE	Vigilance absolue	. Se tenir régulièrement informé de l'évolution de la situation . Respecter impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics	Phénomène dangereux d'intensité exceptionnelle
ORANGE	Grande vigilance	. Se tenir informé de la situation . Suivre les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics	Phénomène dangereux
JAUNE	Attention requise	Se renseigner avant de pratiquer une activité sensible au risque météo	Phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et/ou localement dangereux
VERT	Pas de vigilance particulière	. Aucune	. Aucune

Sources documentaires :

MédiSoppe passe à la vitesse supérieure

Après un premier lancement en 2019, le projet MédiSoppe est passé à la vitesse supérieure cet été. Présenté à la presse récemment, le projet de locaux destinés à des professionnels de santé, à Soppe-le-Bas, a également été porté directement à la connaissance d'un certain nombre de personnes et organisations clés (professionnels de santé locaux, Ordre des médecins, syndicats de médecins, facultés de médecine, Agence régionale de santé Grand Est, etc.). En tout, ce sont une quarantaine de lettres et courriels qui ont été envoyés et d'entretiens qui ont été menés pour assurer la promotion du projet. Une annonce a par ailleurs été publiée sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé Grand-Est (www.grand-est.paps.sante.fr) et sur le site Annonces médicales (www.annonces-medicales.com).

Même s'ils n'ignorent rien de la difficulté à trouver des médecins, les membres du nouveau groupe de travail MédiSoppe créé ce printemps sont déterminés à donner toutes ses chances à ce projet d'avenir, à même d'apporter un réel bénéfice aux Soppois et aux habitants des environs tout en offrant un confort de travail et de vie aux professionnels qui choisiront d'installer leur cabinet au rez-de-chaussée du bâtiment qui abritait par le passé l'école élémentaire.

Un dossier complet a été constitué, mais le maître-mot est la souplesse : les médecins intéressés pourront faire part de leurs souhaits concernant l'aménagement des locaux, pour un maximum d'efficacité.

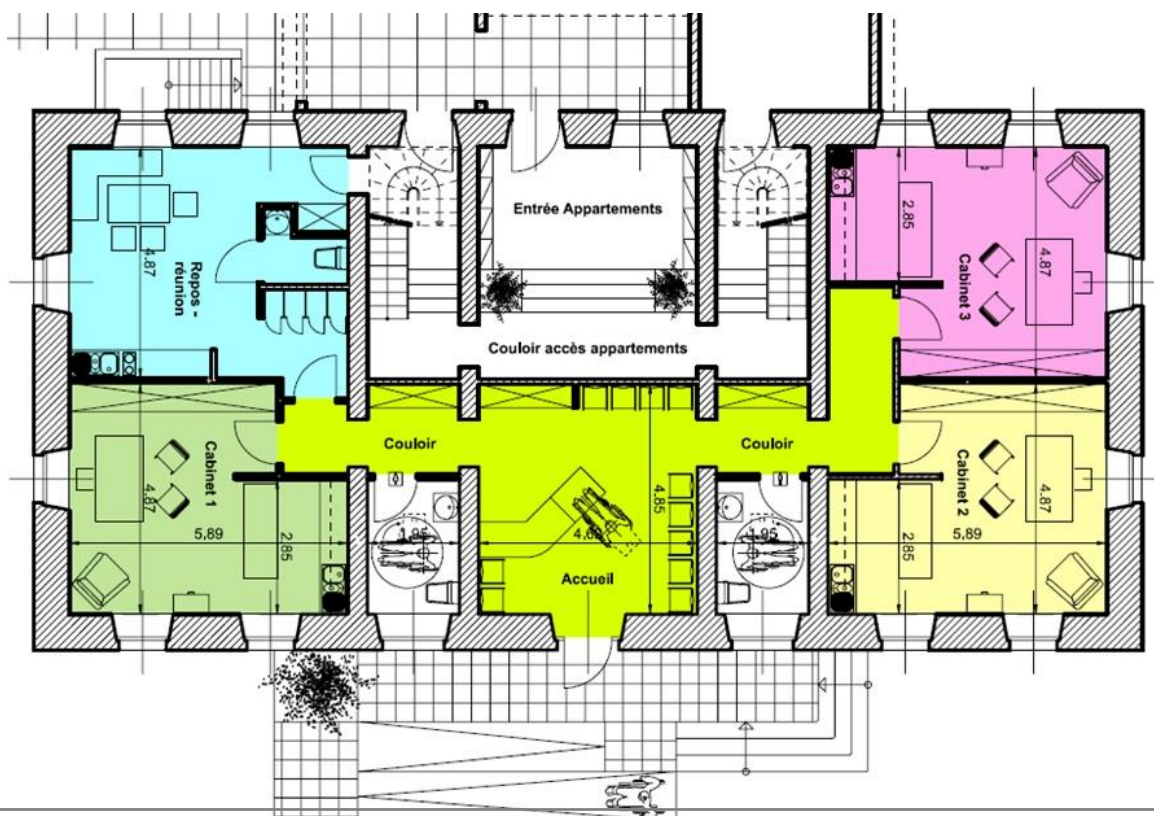
La plaquette du projet ainsi qu'une présentation plus détaillée sont disponibles sur le site Internet de Soppe-le-Bas, à l'adresse www.soppe-le-bas.fr/medisoppe. Affaire à suivre !



Si vous connaissez des professionnels de santé susceptibles d'être intéressés par ce projet, n'hésitez pas à les inviter à s'adresser à la mairie de Soppe-le-Bas (03 89 26 90 68, mairie.soppe-le-bas@tv-com.net).

Le projet architectural proposé en un coup d'œil

3 cabinets médicaux de 25 m², 1 accueil de 22 m², 2 W-C PMR de 5,5 m², 1 couloir de 16,5 m², 1 salle de détente de 28 m², 1 rampe d'accès PMR



Echos et travaux du village

Ecole maternelle

L'ÉCOLE MATERNELLE AU FIL DE L'ART !

Cette année, encore bien particulière, a pu se clôturer avec une exposition d'art, thème que nous avons exploité tout au long de l'année: la maternelle au fil de l'art !!

Les parents ont pu aussi assister à quelques danses de leurs enfants. Une année compliquée s'achève en beauté.

L'école remercie Flore et Loisirs pour le prêt des panneaux.



Ecole maternelle départ de Mme GOLLY



AU REVOIR MAÎTRESSE NATHALIE

Après 10 années d'enseignement dans le vallon et dans le contexte de fermeture d'une classe bilingue, Nathalie GOLLY, enseignante en maternelle, tire sa révérence et s'envole vers une autre école.

Ils étaient venus en nombre mardi soir et rien, pas même la pluie battante ne pouvait décourager ses élèves, anciens élèves et leurs parents, de venir lui dire au revoir et merci !

Un au revoir en chanson, en bouquets, en cadeaux, en dessins, en applaudissements. Un au revoir à la hauteur de sa vocation. Nul doute, elle était une enseignante appréciée et ces 10 années resteront gravées dans le cœur des enfants du vallon.

Belle route à Nathalie GOLLY

Nouvelle employée communale.

Le 28 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Stéphanie VARRAULT en mairie afin de signer le contrat d'embauche et de faire un tour de la commune pour appréhender le travail à effectuer comme entretien des espaces verts, pose de parquet et de la cuisine dans l'appartement situé dans l'ancienne mairie etc...

Un zoom sur ses premières semaines.

Stéphanie nous a rejoint le 1^{er} juillet 2021. Premier travail sur le retard des espaces verts, elle était accompagnée de son chef Raymond Bitsch. Les 6 et 7 juillet, des jeunes de Créaliance sont venus lui prêter main forte.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et beaucoup de succès dans son nouveau rôle.



Les 6 et 7 juillet, Soppe-le-Bas a accueilli 6 jeunes de Créaliance.

Créaliance organise durant l'année deux chantiers jeunes dans les communes de la CCVDS avec des ados de 11 à 17 ans. En échange de ces chantiers les mairies versent une subvention qui permet aux jeunes qui ont participé de réaliser soit une grande sortie soit un mini séjour gratuit.

Le projet vise à permettre à chaque jeune de découvrir et participer à la vie locale, d'être valorisé dans son travail, de rencontrer et d'échanger avec d'autres jeunes.

Lors de ces échanges, nous en profitons pour les sensibiliser sur le monde du travail mais aussi sur l'environnement qui les entoure. Ces actions permettent d'échanger avec des professionnels et de découvrir différentes choses et petits travaux.

Créaliance



Visite de Monsieur Raphaël SCHELLENBERGER

Le 23 août 2021 Jean-Julien WEISS et ses adjoints ont accueilli M. Raphaël SCHELLENBERGER député du Haut-Rhin, élu à la CeA (collectivité européenne d'Alsace pour le canton de Cernay) et ancien maire de Wattwiller pour une présentation. Il est fidèle à la culture alsacienne et défend notre langue.

L'ensemble de l'équipe a apprécié les différents échanges sur les projets d'avenir, pour lesquels le député nous apportera son soutien.



La Chronique de la vie des gens !

La conduite économique

En raison de la modification du climat, nous sommes invités depuis quelques années à modifier nos comportements concernant, entre autres, les économies d'énergie, en réduisant par exemple la consommation d'électricité, ou les dépenses de chauffage. Mais il est un point dont on ne parle guère : c'est la consommation de carburant de nos voitures. Or, selon notre façon de conduire et du modèle du véhicule, il est possible d'économiser un demi-litre ou plus aux 100 km.

Nous avons une Renault Grande Modus diesel. Le livret du constructeur indique une consommation de 4,2 litres aux 100 km. Je me suis dit qu'en consommant 4,5 litres, ce serait pas mal. Depuis que nous avons adopté la conduite économique, nous arrivons à maintenir une consommation de 4,0 litres, et cela sur quelques années déjà. La plupart des voitures peuvent afficher la consommation instantanée : en la surveillant, c'est le meilleur moyen d'apprendre à économiser le carburant. L'autre indicateur est le compte-tour : plus le moteur tourne vite, plus il consomme, et donc plus il pollue. Passer la vitesse supérieure au bon moment est source d'économie : il n'est pas nécessaire de pousser une vitesse pour passer la suivante. Un autre point, c'est « anticiper ». Quand on sait qu'on va prendre la bretelle de sortie, il est inutile d'accélérer pour dépasser un camion et devoir freiner après pour prendre la sortie. Le duo « accélérer-freiner » est source d'augmentation de la consommation. Il faut aussi savoir que les pneus et les plaquettes de frein s'usent moins vite avec la conduite économique, et que les nanoparticules dus à leur usure participent aussi à la pollution de l'air que nous respirons.

En dehors des économies et de la réduction de la pollution que l'on peut faire avec la conduite économique, il est un autre avantage : celui de rester en vie. Au début de ce mois d'août, un jeune homme a perdu la vie à Rixheim. Il est arrivé trop vite sur la bretelle d'autoroute, et a fait une sortie de route. Il n'avait pas anticipé cette sortie, ses pensées étaient ailleurs. La conduite économique nous oblige, automatiquement, à réfléchir quand nous sommes au volant, et à agir de façon sensée.

André DEYBER

P.S. Dans les Dernières Nouvelles du 21 août, un article sur les GPS titre : « Un outil pour rouler plus vert » L'appareil affiche des préconisations sur les techniques de conduite écologique à appliquer, et signale l'usage abusif des freins ou la brutalité des accélérations. Pour les grands trajets, Google proposera, en 2022, l'itinéraire le moins émetteur de CO².

TRAVAUX DU VILLAGE

Transformation ancienne mairie

L'ancienne mairie est en cours de travaux ; elle sera transformée en logement.



Transformation du calvaire

Merci à Jean Claude GLARDON pour son dévouement de l'entretien du calvaire qui lui tient à cœur depuis quarante années déjà. Bravo et belle continuation.



Rénovation de l'église

Le projet de rénovation de l'église a obtenu différentes subventions (Etat, Région et Collectivité européenne d'Alsace).

Le montage du dossier administratif a démarré et sera prochainement travaillé par le comité consultatif travaux, puis présenté au Conseil Municipal.



Manifestations et associations

Marché autour du Stammtisch avec l'ensemble des associations,

« Des confinements » depuis des mois, il était temps de souffler un peu ! C'est pourquoi SOPPE-LE-BAS, avec l'ensemble des associations, organise tous les 1^{ers} dimanches du mois de 08h30 à 13h00 sa manifestation dans le village sous le thème du " Marché autour du Stammtisch".

Nous souhaitons qu'à travers ce Stammtisch et son marché, dans la pure tradition alsacienne, les familles sortent de chez elles, viennent se rencontrer en toute convivialité et profitent de ces moments d'échanges, discutent, tout en prenant le temps de découvrir les produits locaux proposés par nos artisans, commerçants, artistes, etc...

Des animations, les animaux de la ferme, rencontre avec Jackpot et Nougat qui se sont fait un plaisir de promener les enfants, quelques en-cas, et un point pour se désaltérer, voici le décor planté pour échapper à la morosité.

Nous clôturons ce Marché le 3 octobre et nous ferons l'ouverture pour le 1^{er} dimanche du mois d'avril.

Dans le respect des règles sanitaires gouvernementales du moment et en ne perdant pas de vue les gestes barrières, rendez-vous rue du Lauragais, en face de la caserne des sapeurs-pompiers pour savourer un peu de liberté retrouvée.



1- Ferme Weybrecht : fromage de chèvres 2- Ferme du bas Gresson : fromage 3- Ferme Bissler : mouton 4- Ferme du Hassenberg 5- Microbrasserie Granica : bière artisanale 6- Biny's biscuit 7- Saifala Savonnerie 8- La fabrique ZD 9- Les Douceurs de Mel 10- Carcajou Bijoux 11- Sculpture sur bois Atinyo 12- Food truck Jacky	13- Apiculteur 14- Primeur Cernay Ludecke 15- L'atelier à découpe 16- Au pain de vie 17- 1,2,3 Par'Thés 18- Poterie- Mme Schweitzer 19- Cosmétics en Herbes 20- La Toque de Grand-mère 21- A la Bonne Fève 22- Association Wonta Forge 23- Food truck Langos de Hongrie
---	---

Du bon pain bio, viennoiseries et tartes de Linz



Petite restauration, moment de convivialité en famille et amis autour d'une bonne table



LE CINÉ DANS LE PRÉ

des 13, 14, 15 août 2021



La tête sous les étoiles, un écran géant, de bons films, du popcorn, ajoutez de quoi se désaltérer, de la bonne musique et quelques pas de danse, c'est le cocktail des trois belles soirées estivales organisées par Flore et Loisirs.

C'est à la tombée de la nuit le 13 août que le grand écran s'est allumé avec en préambule un film d'animation pour petits et grands enfants. Assis sur les bottes de paille, dans le pré, les spectateurs ont pu savourer la magie du 7^{ème} art en plein air.

Fous rires le 14 lors de la projection du film culte « les bronzés font du ski » et l'apothéose le 15 avec la comédie "Mais qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu".
C'est avec les étoiles filantes présentes en nombre dans le ciel ce soir-là que s'est achevé le premier Festi'Val du cinéma de Soppe-le-Bas.

Un premier Festi'Val bien réussi grâce aux bénévoles des associations qui depuis plusieurs mois préparent cette manifestation.

Le côté technique a été superbement maîtrisé par Vivien et Alexis **WolfSound Tech** art de la scène, que nous remercions chaleureusement ici.

L'ensemble des responsables et toute l'équipe des bénévoles sont fiers de cette première qui est une belle réussite.

Merci à toutes les personnes qui sont venues partager ces trois soirées magiques.



Flore et Loisirs

Un été actif

Cette année encore, l'été aura été actif pour les membres de Flore et Loisirs, malgré le contexte sanitaire. Comme à l'accoutumée, ils ont assuré avec brio le fleurissement du village et ont même mis en œuvre quelques nouveautés. Ainsi, la brouette à purin qui ornait la place du village depuis 2012, et qui avait malheureusement subi les outrages du temps, a été remplacée par un coupe-betteraves offert à Flore et Loisirs par Mme Yvette Bitsch. Ce nouveau don d'une soppoise permet une fois encore à l'association de mettre en valeur un élément du patrimoine rural — un patrimoine que Flore et Loisirs a toujours eu à cœur de défendre. Pas de pause non plus pour la section « histoire et patrimoine », qui travaille d'arrache-pied à divers projets ! Quant à la section citoyenne, elle a été sur tous les fronts ces derniers mois, que ce soit pour les travaux de protection contre les inondations à l'école élémentaire, le Marché autour du *Stammtisch* ou le cinéma en plein air ! Un grand merci à tous les membres de Flore et Loisirs qui ont contribué aux diverses activités de l'association !



Un agenda d'automne bien rempli

Même si Flore et Loisirs a une nouvelle fois renoncé à organiser son repas paella du fait des conditions sanitaires, l'agenda de l'association est bien rempli pour les mois qui viennent (sous réserve des conditions sanitaires) :

1^{er} octobre : assemblée générale

23 octobre : plantations d'automne

13 et 14 novembre : exposition de la section « histoire et patrimoine »

20 novembre : soirée interne

27 novembre : mise en place des décorations et illuminations de Noël



Section peinture

Si les conditions sanitaires le permettent, la section « peinture » reprendra son activité le 27 septembre.

Deux options s'offrent à vous :

- Forfait journée de 09h30 à 17h00 pour 20€
- Forfait demi-journée de 14h00 à 17h00 pour 10€

Vous êtes tenté ? Contactez Michèle LUPORI au 06 06 40 32 14.



Section poterie

Suite au déménagement du responsable de la section « poterie », l'activité ne reprendra pas à la rentrée. Flore et Loisirs tient à remercier Michael BODI d'avoir dirigé la section « poterie » pendant toutes ces années et lui adresse ses meilleurs vœux pour l'avenir.

S. GUTTIG



Section "histoire et Patrimoine" de Flore et Loisirs

Soppe-le-Bas, appelé un temps « le petit Paris », a un passé historique et culturel très riche. La section « Histoire et Patrimoine » de Flore et Loisirs s'attache à reconstituer progressivement le puzzle de cette vie, à partir de documents passionnément archivés, au fil des années, principalement par André DEYBER. Elle entend aussi partager le fruit de son travail avec les Soppois et avec toutes les personnes intéressées par l'histoire de notre village.

Un parcours historique et une exposition en préparation

Inspirée par ce qui a été réalisé dans nombre de communes, notre section prépare un parcours historique et culturel. L'équipe travaille actuellement sur une vingtaine de panneaux à implanter en divers points du village.



Les Soppois et les personnes de passage pourront ainsi (re)découvrir l'histoire de Soppe-le-Bas, son architecture, ses monuments et sa résonance nationale, avec parfois des anecdotes sur le village.

Dans le cadre d'une exposition prévue pour les **13 et 14 novembre** prochains, nous vous présenterons ces projets de panneaux, auxquels nous associerons une feuille sur laquelle vous pourrez noter vos remarques, signaler d'éventuelles erreurs et apporter des compléments d'information utiles pour les finaliser.

Un recueil de la « chronique de la vie des gens »

Pendant des années, vous avez pu découvrir, en première page du bulletin *Flash 313*, la « chronique de la vie des gens » rédigée par André DEYBER, qui a ainsi retracé la vie passée du village. Nous avons aujourd'hui rassemblé tous ces articles dans un recueil que nous nous ferons un plaisir de vous présenter lors de l'exposition de novembre. Vous pourrez alors commander votre exemplaire sur place et retrouver (ou découvrir) la « chronique de la vie des gens », agrémentée d'illustrations.

Tous les détails concernant l'exposition vous seront communiqués ultérieurement.

Espérant vous accueillir nombreux à cette occasion, nous nous ferons un plaisir de recueillir vos remarques et de répondre à vos questions.

Section Histoire et Patrimoine de Flore et Loisirs.

Responsable Philippe RICHARD
17 rue de Guewenheim
Soppe-le-Bas





DANSE COUNTRY



Après plusieurs mois d'interruption de l'activité, due au contexte sanitaire contraint, la danse country reprendra à la salle communale de Soppe-le-Bas, le jeudi 16 septembre 2021.

- 🕒 17 H 00 à 19 H 00 : niveau Intermédiaire
- 🕒 19 H 00 à 20 H 00 : niveau Débutant

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'animatrice, Antoinette ALTER au **03.89.82.53.64** ou vous rendre sur place aux heures indiquées afin de réaliser votre premier essai.

L'activité reprendra dans le respect des règles sanitaires du moment

Dans le cadre des activités d'été de l'association des parents du vallon du Soultzbach (APVS), une initiation à la danse Country, réservée aux enfants, a été dispensée dans la salle communale par Antoinette, le 22 juillet 2021.

Trois enfants du vallon en ont bénéficié. S'y sont rajoutés deux enfants ayant déjà tenté cette expérience à Sentheim



Yoga

Reprise des cours de Hatha yoga à Soppe-le-Bas

Deux séances le lundi, à partir du 4 octobre 2021 de 18h15 à 19h30 et 19h45 à 21h00

Yoga postural, relaxation et détente, sans compétition, basé sur la respiration et l'observation des sensations.

Le yoga procure un état de bien-être physique, mental et intérieur durable.

Il s'adresse à tous, toujours dans le respect du corps de chacun et de ses possibilités, en visant une progression adaptée.

Apporter tapis et coussin.



Inscription sur le site de l'Université Populaire du Rhin à partir du 23 août 2021.

Animatrice : Dominique REMY

Les comptes du conseil de fabrique

Très attaché à la transparence, le conseil de fabrique publie, comme chaque année, ses comptes annuels approuvés officiellement lors de la première séance de l'année. Compte tenu du contexte sanitaire, cette réunion s'est exceptionnellement tenue au mois de juin en 2021, mais les membres du conseil de fabrique avaient déjà validé les comptes individuellement avant la date butoir du 31 mars. Sans surprise, la fabrique a clos l'exercice 2020 sur un **déficit de 1334,96 euros**. Du fait de la pandémie de coronavirus, le conseil de fabrique s'était en effet vu contraint d'annuler son traditionnel loto du mois de mars l'an dernier, perdant ainsi l'une de ses principales recettes de l'année. Les charges et les produits de la fabrique se présentent comme suit :

CHARGES	2020	2019
Articles de culte	172,95 €	345,24 €
Combustibles	450,00 €	1 916,50 €
Eau, gaz, électricité	260,76 €	309,67 €
Fournitures de bureau	0,00 €	0,00 €
Articles de stands*	0,00 €	1 525,81 €
Loyers et charges locatives	0,00 €	174,50 €
Entretien et réparations	744,02 €	300,00 €
Primes d'assurances	675,09 €	671,44 €
Documentation	49,00 €	0,00 €
Publications et imprimés	49,80 €	245,50 €
Cotisations, dons et subventions accordées	0,00 €	0,00 €
Déplacements, réceptions	0,00 €	132,00 €
Frais postaux et téléphone	58,20 €	98,56 €
Contributions versées (fonds pastoral)**	51,39 €	71,19 €
Versement à la Communauté de paroisses	453,13 €	650,18 €
Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
Sous-total des charges	2 964,34 €	6 440,59 €
Reversement souscription	225,00 €	1 689,51 €
Total des charges	3 189,34 €	8 130,10 €
PRODUITS	2020	2019
Quêtes ordinaires	745,82 €	1 134,59 €
Quêtes particulières (chauffage, etc.)	52,30 €	112,80 €
Troncs et dons	385,00 €	1 116,31 €
Droits de la fabrique	327,00 €	206,00 €
Cartes, cierges	111,69 €	176,77 €
Intérêts bancaires	7,57 €	14,80 €
Legs, kermesses***	0,00 €	3 483,00 €
Transfert de charges	0,00 €	0,00 €
Sous-total des produits	1 629,38 €	6 244,27 €
Dons souscription	225,00 €	1 689,51 €
Total des produits	1 854,38 €	7 933,78 €

* Ce poste englobe une grande partie des dépenses pour le loto (hors frais d'impression des prospectus et frais d'affranchissement, p. ex.).

** Ce poste correspond aux 2 % des recettes ordinaires de l'année précédente reversées à l'archevêché.

*** Ce poste correspond à la recette brute du loto.

La quête du 1^{er} novembre et les dons pour le chauffage ont rapporté 337,30 euros en 2020, mais les charges de fioul ont elles aussi été beaucoup plus faibles qu'à l'accoutumée (450 euros) en raison des problèmes liés au système de chauffage de l'église rapportés dans l'édition d'hiver 2020 du *Flash* 313.

Comme chaque année depuis le lancement de la **souscription en faveur de l'église Saint-Vincent**, en 2016, le conseil de fabrique a reversé à la commune la somme collectée au cours de l'année, soit **225 euros en 2020**. Si vous souhaitez vous aussi effectuer un don – ou effectuer un nouveau don – dans le cadre de la souscription, il vous suffit de le faire parvenir (de préférence par chèque) à l'adresse **Paroisse Saint-Vincent, 32 rue Principale, 68780 Soppe-le-Bas**, en prenant soin de préciser vos nom et prénom (ou raison sociale), votre adresse (ou l'adresse de votre société) et si vous souhaitez bénéficier d'une **déduction fiscale** au titre de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés. Le reçu fiscal, qui sera établi par la Trésorerie de Masevaux, vous parviendra en 2022. Vous retrouverez toutes les informations sur la souscription, y compris le bulletin de souscription, à l'adresse **www.soppe-le-bas.fr/eglise**. **Un grand merci à tous ceux qui ont déjà pris part à l'opération par des dons uniques ou réguliers !**

Au 31 décembre 2020, le **patrimoine paroissial** s'élevait à **17 153,16 euros** (contre 18 488,12 euros au 31 décembre 2019).

Le conseil de fabrique tient une nouvelle fois à remercier tous les donateurs qui l'aident à faire face aux charges, ainsi que ceux qui donnent régulièrement de leur temps pour faire vivre la paroisse.

Majoration exceptionnelle du taux de la réduction d'impôt sur le revenu au titre des dons effectués au profit des paroisses

Les mesures prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19 ont conduit à imposer des restrictions inédites à l'exercice public du culte, éloignant les fidèles des lieux de culte. Il en est notamment résulté une baisse substantielle des dons, habituellement consentis à l'occasion des célébrations, en faveur des associations cultuelles – qui ont pour objet exclusif l'exercice public d'un culte – ainsi que des établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle. Dans ce contexte particulier et afin de soutenir ces associations et établissements publics, la loi de finances rectificative adoptée le 8 juillet 2021 par le Parlement dispose que **le taux de la réduction d'impôt est porté à 75 % (contre 66 % jusqu'à présent) pour les dons et versements effectués entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022** au profit d'associations cultuelles ou d'établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle. Les versements réalisés en 2021 sont retenus dans la limite de 554 euros. Pour les versements réalisés en 2022, cette limite est relevée dans la même proportion que la limite supérieure de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu de l'année 2021. Cette mesure concerne notamment les dons faits à la paroisse (**hors souscription**, le bénéficiaire étant dans ce cas la commune).

S. GUTTIG



Un regard sur la Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

Economie.

Manon LEROY, Agent de développement à l'économie

Ses missions : aide au développement de l'économie dans la vallée.

Manon assure les relations avec les entreprises, industries et petits commerces. Elle oriente les entrepreneurs pour l'obtention de diverses subventions et aides, la crise sanitaire a fait évoluer le nombre de demandes en matière d'aides (Fonds résistance, FISAC...)

Manon s'occupe également de l'aménagement (signalétiques) et de la voirie dans les zones industrielles de la vallée.

Avant la crise, Manon a organisé des visites d'entreprises et des rencontres inter-entreprises, des moments d'échanges appréciés de tous, qui croisons les doigts, devraient à nouveau avoir lieux.

Contact Manon Leroy manon.leroy@cc-vallee-doller.fr 03 89 38 81 75



Tourisme fin...Communication ...

Aurélié BEHRA - Chargée de communication

J'ai fermé le livre du monde du tourisme pour ouvrir celui de la communication, mais toujours pour **la plus belle vallée du monde la la vallée de la Doller & du Soultzbach**

Je suis celle qui se cache derrière ses écrans et qui depuis la création de la page FB vous fait découvrir la CCVDS à travers les portraits de mes collègues et des post sur la vie de la Com-Com

J'occupe depuis la mi-mars, le poste de chargée de communication à la Com-Com.

Mes missions : être en constante relation avec les élus, la direction et les agents pour assurer une communication interne et externe efficace sur les différents services de la collectivité, et de faire connaître la Com-Com sur le territoire intercommunal.

Contact : abehra@cc-vallee-doller.fr 03 89 38 81 75



Informatique

Thierry FOHRER, Technicien de maintenance informatique passionné à la CCVDS !

Son parcours : Thierry jeune retraité de Peugeot, ou il a exercé pendant 40 ans, occupe son poste à la CCVDS depuis plus de 17 ans à temps partiel.

Ses missions : gestion du parc informatique des écoles primaires et maternelles de la vallée, installation du matériel, mise à jour du parc, interventions diverses...

Grand gamer et grand passionné d'aviation Thierry est également élève-pilote à ses heures perdues !



L'Office de Tourisme, un service de la collectivité depuis 2006 !

Marine HILDENBRAND, Responsable depuis mars 2021

Son parcours : Licence professionnelle développement commercial de PME à Epinal en alternance à l'Office de Tourisme en 2013.

Ses missions : Gestion de l'équipe et de l'organisation générale de l'Office de Tourisme, promotion de la destination, liens directs avec les prestataires d'hébergement et de restauration.

Relations avec l'ADT et le Parc Naturel des Ballons des Vosges...



Cindy PARDUZI, Agent d'Accueil, depuis décembre 2020

Son parcours : Licence professionnelle Guide Conférencier à la FAC d'Histoire de Strasbourg en juillet 2020, Cindy a intégré l'équipe de Masevaux pour son 1er emploi dans le tourisme.

Ses missions : Développement des balades ludiques, des chasses aux trésors et des plans touristiques en collaboration avec les mairies de la vallée. Edition des guides d'hébergement et de gastronomie en commun avec la destination Hautes Vosges d'Alsace.

Marie-Charlotte VILLEMIN, Agent d'Accueil fraîchement arrivée le 18 mai 2021 !

Son parcours : BTS Management en 2007, puis 11 ans en tant que chargée et consultante en recrutement.

Gérante de l'auberge du Graber à Dolleren d'octobre 2019 à février 2021.

Ses missions : Promotion de la randonnée à travers de nouveaux outils numérique, une application mobile « Balade dans les Hautes Vosges d'Alsace » une table numérique qui est découvrir dans les locaux cet été.

Toute l'équipe vous souhaite de passer un agréable été dans la Vallée de la Doller & du Soultzbach !



Sabrina GARDEUX, Agent de développement touristique.

Son parcours : BTS Animation Gestion Touristique Local à Pontarlier, formation hôtelière à Dijon.

Depuis 1999, Sabrina a occupé plusieurs postes dans le tourisme ; agent d'accueil, responsable de l'Office de Tourisme et à partir de 2008 la casquette d'agent de développement en charge du tourisme et du Gerplan.

Ses missions : Elaborer la stratégie touristique de la Communauté de Communes, identifier les projets et les acteurs, développer une économie touristique autour des activités de pleine nature.

Des activités pour tous !

Le CSC Créaliance, implanté dans la Vallée de la Doller et du Vallon Soultzbach, propose 3 espaces d'activités: l'espace enfance avec 3 multi-accueils, un espace jeunesse avec 7 périscolaires et un espace adulte. Le CSC Créaliance propose à travers ces 3 espaces des activités ludiques, adaptées à différents publics.

« Silence ça tourne ! »

Chaque jour de la semaine sur le temps de midi et après l'école : **ça bouge au périscolaire de Soppe le Bas !**

Des activités de détente et de partage autour d'une équipe dynamique permettent aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs. Cette rentrée sera tournée sur la vie de la structure ; sur ce que vivent, réalisent et créent les enfants. En effet l'action principale du projet pédagogique sera de filmer une journée type afin de maintenir le lien avec les parents. N'ayant plus accès aux locaux durant la période de crise sanitaire, cette action permettra de les « faire rentrer virtuellement » et de partager des moments avec les enfants et l'équipe.

Le succès rencontré à l'accueil périscolaire et le dynamisme des professionnels ont entraîné une forte demande d'inscription pour la rentrée 2021/2022. Une belle rentrée en perspective !

Encore quelques places au sein des **multi-accueils de CREALIANCE**. Encadrés et soutenus par une équipe pédagogique, les enfants s'épanouissent et profitent des occasions de jeux proposés par la collectivité, nouent déjà des amitiés, et apprennent à gérer la séparation d'avec leurs parents grâce aux nouveaux liens tissés.

Vous souhaitez inscrire votre enfant ! Nous pouvons vous proposer quelques places au sein des 3 crèches principalement les mercredis journées ou ½ journée ou sur certains créneaux horaires des lundi, mardi, jeudi ou vendredi.

Le tarif minimum est de 0.44€/heure et au maximum 3.57€/heure en fonction des revenus. Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Mme GALLI au 03 89 39 00 14.

Il y en a aussi pour les plus grands ! L'équipe d'animation accueillera vos collégiens et lycéens lors des accueils à la carte avec animations Escape Game, accrobranche... Ci-dessous le programme de septembre - octobre

Mais aussi des activités pour adultes : café tricot thé, couture, yoga, méditation, guitare... et des ateliers sportifs de bien être, cuisine et numérique pour les + de 60 ans.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'accueil du CSC 2 rue de l'école - 68290 Masevaux-Niederbruck au 03.89.82.43.12

Article transmis par Créaliance.

Les animations D'ICARE de septembre à décembre 2021

Information et réservation: 06.12.28.68.00 ou

animation@asso-icare.com

Tarif; adulte 5 €, enfant à partir de 4 ans 2€, familles 2 adultes + 2 enfants 12€

Samedi 30 octobre Bonbons -maisons

de 10h30- 12h00 Sentheim

Inscription obligatoire avant le 28 octobre

Samedi 27 novembre "Utiliser ses épluchures"

de 10h30- 12h00 Sentheim

Inscription obligatoire avant le 25/11

Samedi 18 décembre "Sirops de légumes médicinaux"

de 10h30- 12h00 Sentheim

Inscription obligatoire avant le 11/12

Retrouvez-nous également sur nos marchés hebdomadaires et au magasin de producteur :

- à Masevaux, place des Alliés, les mercredis de 8h00 à 12h00
- à Sentheim, sur notre site 3 rue des Daims, les jeudis de 15h30 à 18h30 et samedis de 9h00 à 12h00

ICARE



INFOS PRATIQUES

Dépôt de déchets verts

Le dépôt est ouvert tous les samedis de 9h00 à 17h00

Les gravats sont interdits

Le dépôt de déchets verts rue de Guewenheim sera fermé aux véhicules du 4 décembre 2021 au 12 mars 2022.

Le site restera accessible à pied



Départ et arrivée dans la commune

Arrivée, départ ou simple changement d'adresse dans la commune, n'omettez pas de le signaler au secrétariat de la mairie.



Liste électorale

Les personnes nouvelles arrivées à Soppe-le-Bas doivent s'inscrire sur la liste électorale. L'inscription peut se faire par internet:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

La déclaration d'arrivée en mairie ne vaut pas inscription sur la liste électorale. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.



Voyage à l'étranger

En cas de voyage à l'étranger les personnes possédant une CNI de moins de 15 ans, ont la possibilité d'anticiper le renouvellement par la présentation d'un titre de transport, une réservation d'hébergement, une attestation de l'employeur pour les personnes amenées à travailler à l'étranger.



Heure d'hiver

Le changement d'heure 2021 à lieu dans la nuit du samedi 30 octobre au dimanche 31 octobre 2021 à 3 heures du matin. Vous l'avez peut-être déjà en tête : la date du passage à l'heure d'hiver en France (qu'il est toujours pratique de connaître à l'avance) est toujours fixée au dernier week-end complet d'octobre



Etat civil

Naissance

Marceau le 4 juin 2021 fils de François COLOMBA et Mélanie TONELLI

Âge d'or

Le 26 août Claude LAURENT, 80 ans

Décès

Mme Alice WEISS le 19 juin 2021 à Mulhouse

Mariage

Georges TSUTSUPHISUS et Larisa SOBOLEVA le 31 juillet 2021

Jérôme SMIERZ et Katia PROVIN le 14 août 2021

Yves EICHER et Marie Louise ZIND le 21 août 2021

Maxime SCHMITT et Agathe WALTER le 11 septembre 2021



Recette automnale !!



Gâteau autrichien aux quetsches

Ingrédients:

1kg de quetsches dénoyautées,

180 g de sucre, 300 g de farine, 4 jaunes d'œufs, 4 blancs d'œufs, 200 g de beurre doux et 2 C à S de sucre glace.

Travaillez le beurre, sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter les jaunes d'œufs, puis la farine, et enfin les blancs d'œufs battus en neige ferme. Beurrez un grand moule à gâteau et versez la pâte. Incrustez les Quetsches dans la pâte et saupoudrez de sucre glace pour faire caraméliser. Cuisson 45 à 50 minutes à 180 ° ou Th 6-7.

Très facile à faire et succès garanti !!

Des pommes, poires ou fruits rouges font aussi l'affaire.

Brigitte Walter